

COUPE de la LIGUE de PARIS 2009 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE

Finale Régionale

(Epreuves en Strokeplay Net)
Epreuve qualificative pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise

Finale

Samedi 27 juin 2009
Golf de La Vaucouleurs (Les Vallons)

Qualifications Départementales

(Epreuves en Stroke play Net)

	Coupe de la ville de Paris (AS du 75)	Coupe des Yvelines (AS du 78)	Coupe des Hauts de Seine (AS du 92)
1^{er} tour	Samedi 21 mars Mont Griffon	Samedi 21 mars La Vaucouleurs (La Rivière)	Samedi 21 mars Chevannes Mennecy
Tour final	Samedi 25 avril Clément Ader	Samedi 06 juin Mont Griffon	Samedi 06 juin Vaucouleurs (Les Vallons)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

JOUEURS :

L'index pris en compte sera celui de la veille du jour de l'épreuve, et **devra être inférieur ou égal à 18,4.**

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf **avant le 1^{er} avril 2009 - Interdiction de participation avec une licence (indépendant).**

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés » devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)

Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association (cf. liste des joueurs potentiels).

Certificat Médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vade-mecum des Clubs).

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris (*voir dossier ci-joint*). Le nombre d'équipes est limité à 24 par comité départemental (ordre d'arrivée des inscriptions).

La liste des joueurs potentiels devra être documentée sous extranet (<http://fleole.ffgolf.org/netligue/>) **avant le 5 mars 2009.**

Dorénavant vous pourrez faire évoluer la liste de vos joueurs tout au long de la saison, la liste sera toujours ouverte, mais pour chaque épreuve, c'est la liste à jour au lundi soir précédant la compétition qui sera prise en compte

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **35 €** par équipe. Ils doivent parvenir au **plus tard le 8 février 2009** à l'adresse suivante :

Ligue de Paris 1 avenue du golf, 78114 Magny les hameaux

Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33

Les green-fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition au Golf d'accueil, accompagnés de la liste des départs. Un reçu vous sera remis.

Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès du golf d'accueil avec copie à la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès du golf d'accueil sous peine de ne pas être admis à disputer la coupe l'année suivante.

Les heures de départ, établies par le golf d'accueil au moins 48 h avant l'épreuve, ne seront données de façon non nominative par téléphone **qu'aux associations qui auront réglé le droit de jeu équipe.**

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

STROKEPLAY NET / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : BLANCHES, pour les Messieurs – BLEUES, pour les Dames

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses maximum.

Recording : Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b

1 ;Epreuves départementales :

Dans chacun des 3 comités départementaux de la ligue de Paris (Paris, Yvelines et Hauts de Seine), les équipes joueront 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stroke play net, pour chaque tour).

Les équipiers pourront jouer dans un ordre quelconque, en se présentant aux organisateurs une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour leur équipe.

Sur chaque tour, le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte.

Le vainqueur de l'épreuve départementale sera l'équipe qui aura le meilleur score cumulé à l'issue des 2 tours

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant **le cumul** des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play off « trou par trou ».

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Si le dernier tour ne peut se terminer avant la fin de l'épreuve, il faut qu'il y ait **au moins 3 vagues complètes rentrées** (3 joueurs par équipe) pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement final. A défaut, le classement avant ce tour est officialisé.

Pour ce dernier tour, la plus mauvaise carte est déduite quelque soit le nombre de vagues rentrées.

Le trophée du comité départemental sera remis le jour du tour final au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom du club.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Un classement est établi pour chacune des épreuves des Comités Départementaux par addition des 3 meilleures cartes par tour.

Sont qualifiées pour la finale régionale :

1 équipe par tranche de **8 associations** d'entreprises affiliées par Comité Départemental au 30/11/2008 avec un minimum de 4 équipes par CD.

CD du 75 : 66 associations → 8 équipes qualifiées

CD du 78 : 31 associations → 4 équipes qualifiées

CD du 92 : 49 associations → 6 équipes qualifiées

2 : Finale régionale :

Le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte.

Le vainqueur de l'épreuve sera l'équipe qui aura le meilleur score à l'issue de la finale.

A – Départage

En cas d'égalité à l'issue de la finale, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play off « trou par trou ».

B - Intempéries

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :il faut qu'au moins un tour de stroke play ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée.

Si le dernier tour ne peut se terminer avant la fin de l'épreuve, il faut qu'il y ait **au moins 3 vagues complètes rentrées** (3 joueurs par équipe) pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement final. A défaut, le classement avant ce tour est officialisé.

Pour ce dernier tour, la plus mauvaise carte est déduite quelque soit le nombre de vagues rentrées.

3 : Finale Interrégionale :

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise, qui aura lieu du 11 au 13 Septembre 2009 sur le golf de La Baule

PRIX

Le trophée sera remis le jour de la finale régionale au club vainqueur pour faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom de l'AS.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des 3 premières équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

- d'un membre de la commission du golf d'entreprise de la Ligue de Paris,
- d'un membre de la commission sportive du golf d'accueil,
- des arbitres